



Auto-école NARA

Horaires d'ouverture au public:

Lundi au vendredi: 8h-12h / 14h-18h

Samedi: 8h-12h

Enjeux, déroulement et les conditions de passage des épreuves

Site internet: www.auto-ecole-nara.re

Tel: 0262 51 61 34

Adresse: SHLMR Coeur de ville - 3 Allée Jean
Albany - 97412 Bras-Panon



Les enjeux de la formation



La formation au permis de conduire représente un enjeu crucial à plusieurs niveaux.

D'abord, elle est essentielle pour assurer la sécurité routière. En effet, une formation rigoureuse permet de préparer les futurs conducteurs à la complexité de la conduite et à la diversité des situations qu'ils rencontreront sur la route. Cela inclut la maîtrise des règles de circulation, des comportements à adopter en cas d'imprévu, et la sensibilisation aux dangers potentiels.

Les conducteurs débutants constituent une proportion excessive des victimes d'accidents de la route, tant en termes de décès que de blessés. Il est impératif de continuer les efforts entrepris, en particulier par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Ensuite, l'obtention du permis de conduire est souvent indispensable pour accéder à l'emploi, surtout dans les zones où les transports en commun sont limités. Elle constitue donc un facteur clé d'insertion sociale et professionnelle.

Le déroulement de la formation

Objectif principal: permettre à chaque automobiliste débutant d'acquérir des compétences complètes en termes de savoir être, de connaissances, de savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire constitue une démarche éducative rigoureuse.

Les étapes à la formation du permis B:

1- L'évaluation de départ: elle est **obligatoire** et dure environ 1h.

L'évaluation, réalisée en compagnie d'un moniteur, permet de tester vos capacités au volant d'une voiture à double commande. Elle comprend un questionnaire sur votre expérience de conduite et votre connaissance du véhicule, ainsi que des exercices pratiques en voiture.

A l'issue de l'évaluation, vous recevrez **un devis estimant le nombre de leçons de conduite nécessaires** pour acquérir les compétences requises et réussir l'examen de permis de conduire. Ce nombre d'heures pourra être ajusté en fonction de votre progression durant l'apprentissage.

2- Le contrat de formation est signé par chaque partie. La formation théorique et pratique peut débuter.



Le déroulement de la formation

3- La formation théorique: le code

Les cours sont effectués sur vidéoprojecteur ou télévision.

L'élève peut:

- réaliser des tests individuels en salle de code en journée aux horaires d'ouverture du bureau;
- assister au cour collectif donné par un moniteur et/ou suivre un test + explications du moniteur de 18h à 19h du lundi au vendredi;
- effectuer des cours de code en ligne et réaliser des test (163 séries disponibles pour une validité de 6 mois (etg prépacode)).

4- La formation pratique: les cours de conduite

Un moniteur vous suivra tout au long de votre parcours de formation.

Il vous faudra prendre conscience ce que qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.



Le déroulement de la formation

4- La formation pratique: les cours de conduite (suite)

Votre apprentissage se fera sur 4 compétences générales et 32 compétences associées représentées dans le tableau suivant:

Cette grille détaille les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève au fur et à mesure de son évolution.

Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller. Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter à l'examen.

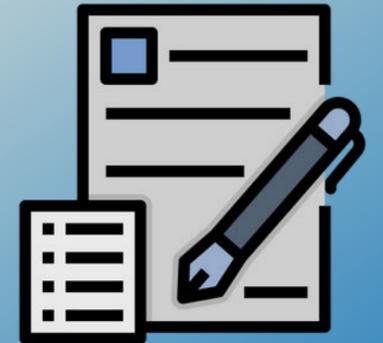
1	2	3	4
Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
A • Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures	A • Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte	A • Évaluer et maintenir les distances de sécurité	A • Suivre un itinéraire de manière autonome
B • Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir	B • Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation	B • Croiser, dépasser, être dépassé(e)	B • Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
C • Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire	C • Adapter l'allure aux situations	C • Passer des virages et conduire en déclivité	C • Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
D • Démarrer et s'arrêter	D • Tourner à droite et à gauche en agglomération	D • Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie	D • Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: protéger, alerter, secourir
E • Doser l'accélération et le freinage à diverses allures	E • Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité	E • S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide	E • Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
F • Utiliser la boîte de vitesses	F • Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points	F • Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense	F • Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
G • Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire	G • S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau	G • Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte	G • Pratiquer l'écoconduite
H • Regarder autour de soi et avertir	I • Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité	H • Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites	I • Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...



Les conditions de passage des épreuves

Les pièces à fournir pour constituer votre dossier:

- Justificatif d'identité;
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois;
- 1 photo signature numérique;
- Si nécessaire, l'avis médical;
- Pour une personne mineure ou sous tutelle légale, une copie de justificatif d'identité de son représentant légal;
- Si vous êtes français, âgé de 17 ans à 25 ans, vous devez fournir l'un des documents suivants:
un certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC),
une attestation individuelle d'exemption, une attestation de situation vis-à-vis du service national,
ou une attestation provisoire de situation vis-à-vis du service national;
- Si vous êtes étranger, un justificatif de régularité du séjour ou, si vous êtes dispensé d'un titre de séjour, une preuve de votre présence en France depuis au moins 6 mois (feuille de paie, quittance de loyer...)



Les conditions de passage des épreuves

L'examen théorique: le code

Le but de l'examen du code de la route est de vérifier que les futurs conducteurs possèdent une connaissance suffisante des règles de circulation et des comportements sécuritaires à adopter sur la route.

Condition relative à l'âge de l'élève:

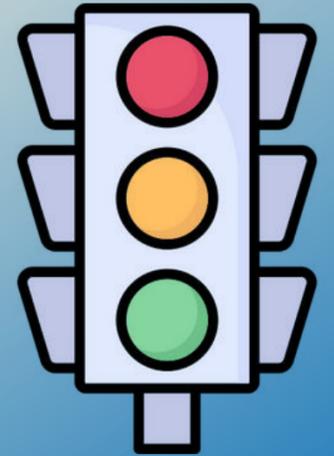
- 15 ans minimum dans le cadre de la Conduite Accompagnée;
- 16 ans minimum pour la formule classique ou conduite supervisée;

Pièces à présenter le jour de l'épreuve:

- Votre convocation;
- Votre pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans;

Inscription à l'examen:

- En candidat libre : le candidat devra effectuer en toute autonomie les démarches d'inscription sur le site de l'ANTS;
- Via l'auto-école: cette dernière s'occupera des démarches d'inscription.
L'élève devra cependant rejoindre le centre d'examen par ses propres moyens.



Les conditions de passage des épreuves

L'examen théorique: le code

Déroulement de l'examen:

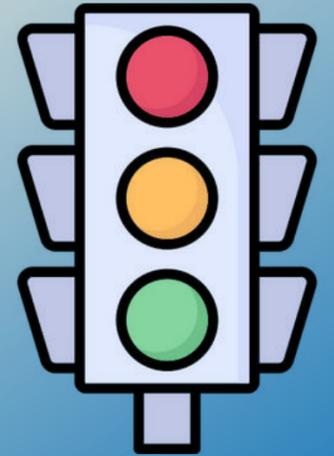
Vous devez répondre à 40 questions à choix multiples. Pour valider le code, vous devez obtenir au moins 35 réponses justes.

Résultat:

Les résultats sont communiqués par mail 24h après le passage de l'examen.

Validité:

Le code est valable pendant 5 ans et un délai de 48h est nécessaire avant de pouvoir se présenter à l'épreuve pratique du permis de conduire.



Les conditions de passage des épreuves

L'examen pratique: le permis de conduite

But: vérifier si l'élève est capable de conduire seul sans mettre en danger sa sécurité et celle des autres. L'évaluation est faite par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Conditions de présentation à l'examen:

- L'élève doit être âgé de 17 ans pour obtenir le permis B;
Toutefois, la formation peut débuter à l'âge de 16 ans ou 15 ans s'il s'agit de l'apprentissage anticipé de la conduite;
- Posséder l'ASSR2 (*attestation scolaire de sécurité routière de 2nd niveau*) ou l'ASR (*l'attestation de sécurité routière*) si vous avez moins de 21 ans et que c'est la 1ère catégorie de permis que vous passez;
- Si vous avez moins de 25 ans, vous devez être en conformité avec les obligations de la journée défense et citoyenneté (JDC);



Les conditions de passage des épreuves

L'examen pratique: le permis de conduite

Conditions de présentation à l'examen:

- Avoir réussi le code de la route,
- Avoir suivi une formation pratique avec un nombre minimum de 20 heures de conduite en auto-école;
- En cas de problème de santé, vous devez effectuer un contrôle médical agréé avant de faire la demande de permis de conduire.

Inscription à l'examen du permis de conduire:

Notre auto-école se charge de votre inscription à l'examen du permis.

L'examen de la conduite:

Le jour de l'examen, un moniteur vous accompagnera.

L'épreuve pratique permet d'évaluer les points suivants:

- Respect des dispositions du code de la route;
- Connaissance du véhicule et capacité à déceler les défauts techniques les plus importants;
- Maîtrise des commandes et manipulation du véhicule



Les conditions de passage des épreuves

L'examen pratique: le permis de conduite

L'examen de la conduite:

L'épreuve pratique permet d'évaluer les points suivants (suite) :

- Capacité à assurer sa propre sécurité et celles des autres usagers sur tout type de route;
- Capacité à percevoir et anticiper les dangers par la circulation et à agir de façon appropriée;
- Connaissance des notions élémentaires de premiers secours;
- Degré d'autonomie dans la réalisation d'un trajet;
- Capacité à conduire en respectant l'environnement et en adoptant un comportement courtois et prévenant envers les autres usagers.

L'épreuve dure 32 minutes. Elle se déroule de la manière suivante:

- Phase de conduite d'au moins 25 minutes;
- Réalisation de 2 manœuvres différentes (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière);
- Vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule;
- Question en lien avec la sécurité routière;
- Question sur les notions élémentaires de premiers secours;



Les conditions de passage des épreuves

L'examen pratique: le permis de conduite

Pour valider l'épreuve, vous devez obtenir **au moins 20 points** et ne pas commettre d'erreur éliminatoire. A l'issue de l'épreuve, l'inspecteur retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation. La notation est définie sur un barème de 0 à 3 points selon les critères ci-dessous:

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation				Autonomie conscience du risque			
	E	0	1	2	3			
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Effectuer des vérifications du véhicule (1)								
Connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir des espaces de sécurité						1	1	1
Sous-totaux								
Courtoisie au volant			+1					
Conduite économique et respectueuse de l'environnement			+1					
Total général								

0: la compétence n'est pas acquise et le candidat est incapable de la restituer.

1: la compétence est en cours d'acquisition mais mal maîtrisée.

2: la compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualité variables.

3: la compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était utile.

Les compétences liées à l'autonomie et à la prise de conscience des risques sont notées pour 3 points maximum. Chaque compétence comptant pour 1 point.

Les attitudes par rapport aux autres usagers (courtoisie) et la conduite économique comptent chacune pour 1 point supplémentaire, si leur acquisition est jugée suffisante.

Minimum 20 points sur 31

E: Erreur éliminatoire
Le candidat peut être éliminé dans 2 cas:
- La sécurité n'est pas assurée.
- Il commet une infraction:
• circulation à gauche sur chaussée à double sens,
• franchissement d'une ligne continue,
• circulation sur bande d'arrêt d'urgence, ou voie réservée,
• non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt,
• circulation en sens interdit.



Grille d'évaluation

Les conditions de passage des épreuves

L'examen pratique: le permis de conduite

Pour valider l'épreuve, vous devez obtenir **au moins 20 points** et ne **pas commettre d'erreur éliminatoire.** ,

Résultat:

L'inspecteur ne vous communique pas oralement le résultat.

Vous pouvez consulter en ligne le résultat de votre examen sur la plateforme RdvPermis. Votre résultat est disponible dès le lendemain de l'examen.

Si le résultat est favorable, vous pouvez télécharger votre certificat d'examen du permis de conduire (CEPC). Ce certificat, accompagné d'une pièce d'identité, fait office de permis de conduire pendant 4 mois à partir de la date de l'examen. Le CEPC ne permet pas de conduire à l'étranger.





Merci pour votre attention
A bientôt



Auto-école NARA

Horaires d'ouverture au public:

Lundi au vendredi: 8h-12h / 14h-18h

Samedi: 8h-12h

Site internet : www.auto-ecole-nara.re

Tel: 0262 51 61 34

Adresse: SHLMR Coeur de ville - 3 Allée Jean

Albany - 97412 Bras-Panon